

## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 26 avril 2016.

## Situation à la Fédération des commissions scolaires du Québec

CONSIDÉRANT la décision prise par le conseil général tenu les 22 et 23 avril 2016 dans le dossier de la directrice générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ);

CONSIDÉRANT QU'entre le 4 avril 2016, journée de la suspension de la directrice générale de la FCSQ et le 22 avril 2016, aucune information n'a été fournie par la présidente de la FCSQ ou le bureau de direction au président de la Commission scolaire des Appalaches.

CONSIDÉRANT le peu de temps dont ont disposé les membres du conseil général avant d'adopter la résolution concernant la directrice générale;

CONSIDÉRANT QUE les membres n'ont pu conserver les rapports présentés le 22 avril 2016 par l'avocat représentant de la FCSQ et la directrice générale;

CONSIDÉRANT les éléments contradictoires dans ces documents;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs membres du conseil général ont exprimé leur déception au regard de la gestion faite par la présidente de la FCSQ et le bureau de direction dans cette situation;

CONSIDÉRANT les valeurs véhiculées par la plupart des commissions scolaires notamment la justice et le respect à l'égard des individus;

CONSIDÉRANT QUE l'article 4.2.4 des règlements généraux de la FCSQ permet à une commission scolaire membre d'inscrire un sujet à l'ordre du jour de l'assemblée générale;

CC-1516-079 Il est proposé par le vice-président M. YVON GOSSELIN :

De demander à la Fédération des commissions scolaires du Québec de faire enquête, par l'intermédiaire d'une firme indépendante, concernant la gestion des ressources humaines et des ressources financières, notamment pour les comptes de dépenses ainsi que pour le dossier de suspension de la directrice générale.

De demander à la Fédération des commissions scolaires du Québec, en vertu de l'article 4.2.4 de ses règlements généraux d'inscrire à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec des 27 et 28 mai 2016, le point « Enquête indépendante concernant la gestion des ressources humaines et des ressources financières, notamment pour les comptes de dépenses ainsi que pour le dossier de suspension de la directrice générale. »

De transmettre une copie de cette résolution au secrétaire général de la Fédération des commissions scolaires du Québec et à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

Adopté à l'unanimité

Authentifiée «COPIE CONFORME» le 28<sup>e</sup> jour d'avril 2016.

Marc Soucie Secrétaire général